

ON VEUT TOUJOURS NOS BUS ! C'EST UN DROIT !

Le Maire de Saint-Denis, qui ne connaît que l'autoritarisme, a donc commencé les travaux d'aménagement de la place Jean-Jaurès sans attendre le jugement sur l'excès de pouvoir déposé par des citoyen.nes et le MNLE-93 (association de défense de l'environnement) contre le permis d'aménagement du Centre-Ville qui induit la suppression des bus dans l'hyper Centre. Le jugement devrait être pris d'ici 5 ou 6 mois. Le tribunal de Montreuil a pris la décision de rejeter la demande de ces citoyens et du MNLE sur leur recours suspension des travaux, parce qu'ils n'avaient pas « intérêt à agir ».

Les collectifs ont donc jugé nécessaire d'attaquer cette décision et ont déposé un nouveau recours devant le Conseil d'État ce 21 juillet. Là aussi, le jugement sera prononcé d'ici 5 ou 6 mois. Nous regrettons que le maire n'ait pas choisi d'attendre la fin des procédures pour démarrer les travaux. Au lieu de se précipiter à les lancer, il aurait dû mettre à profit ces cinq ou six mois pour faire évoluer le projet et entendre nos propositions pour que les bus continuent à passer sur la voie-pompier.

Le service est interrompu depuis le 10 juillet. Aucune information préalable n'a été diffusée. Et maintenant, on trouve aux arrêts du centre-ville, désormais non desservis (pas tous !), des affichettes avec des parcelles d'informations, indiquant que ce n'est plus desservi « pour une période indéterminée » et où aller chercher l'arrêt le plus proche. Dans les quartiers concernés, aucune information : le trajet affiché n'est même pas modifié, aucune information aux nouveaux arrêts desservis (ex : le 153 à Joliot-Curie). Il n'est proposé aucune solution alternative, soit-elle provisoire ! Juste une vague promesse d'étudier la situation des personnes à mobilité réduite. C'était avant qu'il fallait y penser ! La RATP, Ile de France Mobilités et la Municipalité n'ont honte de rien ! On supprime un service public utile à la vie quotidienne et utilisé massivement, et on ne le remplace par rien ! N'étant pas à une contradiction près, la Mairie et le Département ont installé une antenne de la **MDPH** dans des locaux en Centre-Ville, que les personnes concernées ne pourront rejoindre qu'au terme d'un parcours du combattant.

Nombre d'habitant.es qui avaient l'habitude de ces transports en commun expriment leur colère devant un tel mépris et une absence totale d'attention de la Mairie à la vie des gens, en particulier des plus fragiles. Il s'agit de temps de transport démultipliés, de correspondances à rallonge, d'attentes des bus à n'en plus finir jusqu'à 30 minutes, de ruptures de charge à répétition, de conditions de transport insupportables car les bus, les trams et même le métro sont bondés ! Nous vivons cette suppression comme génératrice d'angoisse, un retrait d'une liberté précieuse, une discrimination insupportable, une atteinte à nos droits humains, à la libre possibilité d'avoir une vie sociale et citoyenne.

Nous poursuivons la mobilisation et appelons les personnes concernées à nous rejoindre dans les actions et à témoigner sur collectifshabitantsbus@gmail.com. Nous appelons également à participer à la cagnotte pour poursuivre l'action juridique : <https://www.helloasso.com/associations/mnle-93/formulaires/2>

Nous devons gagner, c'est une question de justice sociale, de dignité, d'égalité des droits et bien sûr une vraie question écologique. ! Donnons-nous rendez-vous ensemble dès la rentrée de septembre !

A Saint-Denis, il faut des arbres ET des bus !

Saint-Denis, le 23 juillet 2023